

Le 11 avril 2018

Parents d'élèves dites non à la suppression des CIO Service Public d'Information et d'Orientation de l'EN !

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous alerter sur une disposition que s'appête à prendre le gouvernement au sujet du réseau des centres d'information et d'orientation, services déconcentrés de l'Education Nationale.

En effet, il a été annoncé aux organisations syndicales, il y a quelques jours, que **le gouvernement avait décidé la suppression pure et simple de l'ensemble du réseau des CIO, soit la fermeture des 390 lieux d'accueil de proximité actuels répartis sur l'ensemble du territoire national**. Ces dispositions seront à l'étude en conseil des ministres le 25 avril 2018.

Le CIO est une structure neutre, indépendante et accessible à tout public. Il propose à tous les élèves le sollicitant un accompagnement bienveillant dans la construction de leur parcours de formation. **Ils bénéficient de prestations gratuites (travail sur les centres d'intérêts à partir de questionnaires et de test, bilan d'orientation...) réalisées par des psychologues de l'Education Nationale de la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation » (ex-conseillers d'orientation psychologues).**

Les psychologues de l'Education nationale sont affectés dans les CIO et sont dirigés par un directeur ou une directrice de CIO qui organise leurs activités professionnelles dans les établissements scolaires et au CIO. Ces personnels ont un très haut niveau de compétences dans le conseil en orientation, enrichi au quotidien par la diversité des problématiques rencontrées surtout en CIO.

Dotés d'une bonne connaissance du système éducatif, d'une maîtrise des procédures d'orientation et formés à la psychologie des adolescents, leur expertise est donc incontournable pour les jeunes scolarisés et leurs familles.

Les parents apprécient l'ouverture du service pendant les vacances scolaires, le mercredi et le samedi pour certains car ils sont nombreux à accompagner leurs enfants à ces moments.

Fermer les CIO, c'est donc se priver

- **d'une aide de proximité,**
- **d'une écoute pour les collégiens et les lycéens qui peinent à définir leur projet,**
- **d'un accompagnement pour les élèves sans affectation, ou en décrochage ou en situation de handicap.**

Par ailleurs, les CIO reçoivent les jeunes en situation d'abandon d'études souhaitant exercer leur droit au **retour en formation initiale** en constituant des dossiers instruits par les CIO.

C'est aussi dans nos services que les jeunes « nouvellement arrivés en France » sont accueillis, évalués pour estimer leur niveau de maîtrise de la langue afin de cibler les classes ou dispositifs qu'ils pourront intégrer dans les établissements scolaires.

Nous faisons appel à vous pour informer les parents d'élèves et nous soutenir en les faisant signer cette pétition :

<https://www.change.org/p/jean-michel-blanquer-non-a-la-suppression-des-cio>

Nous vous remercions et vous prions de croire Madame, Monsieur, en nos respectueuses salutations.

Les équipes et les directeurs.ces des CIO des Yvelines